

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
Jeudi 1^{er} juin 2023 à 19h30**

à l'UOG, (amphithéâtre Berenstein), 3 place
des Grottes, Genève

APE membres présentes : Aïre, Bernex, Bois-Caran, Budé, Cayla, Florence, Grand-Lancy, Grottes, Le Corbusier, Lully-Sézenove, Montbrillant, Onex-Parc, Onex-Village, Pré-Picot, Pregny-Chambésy, Les Ouches-Jardin du Rhône, St-Jean et Devin-du-Village, Satigny, Sécheron & Sécheron CO, Trembley, Versoix, Vuillonnex.

APE membres excusées : Sapay, Colombière, Thônex

Comité FAPEO : Xavier Barbosa (co-président « XB »), Isabella Siddiqi (membre « IS »), Narguiza Mullajanova (excusée)

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (ATR), Yasemin SÜRER (YS)

Procès-verbal : Yasemin SÜRER

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD du 26 janvier 2023 (joint à la présente).

Le procès-verbal est approuvé.

3. Bilan de l'année scolaire et enjeux pour la suite.

APE Versoix :

Cela concerne la question sur le taux d'encadrement au GIAP, Madame Demont avait expliqué que le taux d'encadrement serait publié prochainement, qu'il y avait un souci de site internet. Sur le PV, la réponse est décrite que l'on peut obtenir le taux en le demandant à l'organe de contrôle.

ATR :

C'est la loi qui fait mention du taux d'encadrement, qui est calculé à la semaine, sans donner de chiffre. Si vous voulez mon avis, c'est un flou qui est gardé un peu volontairement.

APE Versoix :

Cela concerne un échange avec l'APE Bernex au sujet des cortèges.

APE Saint-Jean :

Concernant, l'accueil d'accompagnement des enfants transgenres. Elle indique que le 26 janvier, il a été dit qu'on allait reparler du sujet dans une assemblée générale, mais avec des informations incomplètes c'est difficile d'en parler.

ATR :

L'enregistrement a été écouté 3 fois, c'était très clair. Il faut que les personnes présentes se réfèrent au mail du 8 décembre, qui a été envoyé avec les documents annexés. Les personnes, qui souhaitaient aller plus loin, devaient s'adresser à la FAPEO.

Il n'y a eu aucune réaction, aucune association n'a demandé d'avoir plus d'informations ou souhaité en parler. Cela n'a pas interpellé suffisamment, pour que ça revienne jusqu'au secrétariat général.

APE Saint-Jean :

Comme les informations à disposition étaient lacunaires, extrêmement partielles et partiales, il est difficile de se sentir interpellé.

ATR :

Si cela n'interpelle pas d'autres membres des associations, je ne pense pas qu'il est nécessaire d'en reparler.

APE Grottes :

Quel est l'objet de ce débat ?

ATR :

Explique qu'il y a une procédure interne du DIP, qui parle de la prise en charge des enfants transgenre. Elle fixe la prise en charge des élèves qui voudraient faire une transition sociale à l'école. Cette procédure a soulevé des questionnements. Une séance avait été organisée au mois d'octobre 2022, cela a été difficile d'aborder le sujet avec un responsable du département. Il y a eu une insatisfaction de l'APE de Saint-Jean, du traitement fait par la FAPEO.

APE Grottes :

Ce que l'APE de Saint-Jean souhaite c'est que la FAPEO reprenne le dossier, que le département transmette la procédure en entier, c'est bien cela ?

ATR :

C'est un document qui est extrêmement complexe, qui a beaucoup d'implications, surtout sur l'autorité parentale, sur le devenir des élèves, sur la façon dont l'école ou le DIP envisagent les relations avec les familles. C'est problématique également pour les enseignants dans la mise en cause de leurs responsabilités diverses.

APE Saint-Jean :

Dit qu'elle a envie que la procédure soit claire et pas de se contenter d'un simple PowerPoint. Car c'est un sujet qu'il ne faut pas prendre à la légère, elle indique que les informations ne sont pas complètes et qu'un simple PowerPoint ne suffit pas.

Co-Président XB /APECO Montbrillant:

Il a eu un échange direct avec la présidente de Saint-Jean, qui a transmis un mail comme quoi l'APESJDV souhaitait mettre un terme au débat. Des changements ont dû avoir lieu au sein de l'APE, ce qui fait que le sujet refait surface. C'est une procédure interne, un document officiel mais pas public. La FAPEO a pu obtenir des informations pour l'APE de Saint-Jean. Si cela est considéré insuffisant, nous ne pouvons pas faire plus, car nous n'avons pas accès aux documents internes du DIP. Le co-président propose que l'APE de Saint-Jean lui envoie un courriel et que l'on trouve une entente pour la suite. Aujourd'hui la FAPEO ne peut pas changer cette procédure.

APE Aïre :

Concernant le PV, ce jour-là il y avait ce document qui nous avait été envoyé le 8 décembre, que je pouvais lire sans autre, et que si cela m'intéressait, je pouvais en reparler. J'ai été sur le document, pour ma part il n'y avait pas lieu d'en reparler.

APECO Bois-Caran :

Un courrier avait été envoyé, j'ai été surprise de le recevoir car je n'étais pas au courant de cette information. C'est une situation assez récente, un courrier d'un juriste a été reçu. Est-ce une loi ? Que c'est l'enfant qui doit gérer avec le DIP sa modification de genre. Que les parents ne sont pas inclus dans cette décision ?

APE Grottes :

Je ne comprends pas l'intérêt public de ne pas communiquer une procédure qui pourrait concerner les enfants. Du point de vue de l'APE des Grottes, c'est à la FAPEO d'écrire un courrier, une demande à recevoir cette procédure. S'ils estiment que cela n'est pas possible, qu'ils nous expliquent pourquoi il ne faut pas la diffuser auprès des parents.

ATR :

On peut éventuellement demander à la recevoir, ce que l'APE de Saint-Jean avait fait afin de la recevoir.

APE Saint-Jean :

Le courrier en question a été reçu quelques mois plus tard, cela a mis du temps. Nous avons été très surpris de la différence entre ce qui nous a été présenté et le contenu de cette procédure. Ce qui me gêne aujourd'hui est que le but de la FAPEO est de transmettre l'information. L'information a été, selon l'APESJDV, transmise de façon lacunaire, partielle et partielle. La FAPEO est au courant de cette situation.

Isabella Siddiqi (membre du Comité FAPEO) :

Présente lors de la dernière AD, il me semble que la question n'a pas été suffisamment débattue selon l'APE de Saint-Jean. Ce que j'aurai aimé souligner pour qu'un débat ait lieu, c'est que cela se passe dans le respect. Le sentiment que j'ai eu la dernière fois, c'est que vous étiez entrain d'attaquer Anne personnellement. Dans le discours que vous avez en ce moment, vous attaquez directement la FAPEO. En disant que c'est extrêmement partial, lacunaire et partiel, ce sont des accusations graves. Je suis pour le débat mais dans le respect. Je comprends que vous n'êtes pas d'accord avec le document qui a été transmis au départ. L'APE de Saint-Jean a signifié que le sujet était clos. Ce que je demande c'est : est-ce que vous pouvez clairement expliquer les points qu'on doit traiter exactement selon vous, qui ne l'ont pas été correctement à votre avis jusqu'ici ?

APE Saint-Jean :

A communiqué par rapport à la situation avec l'enseignante de son fils, il s'avère que l'enfant peut faire la procédure sans que les parents soient au courant. Pensez-vous que c'est normal que les enfants puissent entamer une procédure sans que les parents soient au courant ?

ATR :

On ne peut pas se baser uniquement sur la compréhension de la discussion que vous avez eue avec une enseignante. Il peut y avoir des appréciations, des compréhensions du texte différentes chez les uns et chez les autres. Dans le cadre du texte, il est assez clair, oui les enfants peuvent demander à leur enseignant.e, une personne de confiance. Cela ne

peut pas se faire du jour au lendemain, il y a des discussions avec les enseignants, enseignantes et l'infirmière du SSEJ, une remise en question, un travail d'équipe ; c'est ce qui est demandé pour aborder cette question. C'est du cas par cas, il faut se rendre compte, cette procédure existait avant la rentrée scolaire 2022. Cela fait 5-7 ans qu'elle existe. On parle à peu près d'une cinquantaine de cas environs 80 à 90% après l'ES II et un ou deux cas à l'école primaire. Chiffre transmis par le département.

APECO Bois-Caran :

Les familles ne sont pas exclues du dialogue ?

ATR :

C'est une question de lecture du document : c'est un « non » catégorique pour l'APESJDV, alors que de notre côté ça se joue au cas par cas.

APE Bois-Caran :

Est-ce qu'il y a des exemples concrets, qu'on peut témoigner, comme quoi la famille n'a pas été exclue du dialogue ? Il y a-t-il un contre-exemple ?

APE Saint-Jean :

Dans la procédure, il est mentionné que les parents ne sont pas au courant, c'est tout à fait possible. Effectivement, il n'y a pas de remise en question.

IS (membre Comité) :

La procédure encourage la communication et le travail en collaboration entre les familles et les différents intervenants.

APE Sécheron :

L'interrogation de L'APE de Saint-Jean, est tout à fait légitime, à ma compréhension sans connaître le texte qui soulève un certain nombre de points délicats. La question qui m'interpelle c'est qu'est-ce que vous voulez faire et proposer ? Si vous souhaitez le soutien de la FAPEO, comment la FAPEO pourrait vous aider, pour formuler cela auprès des instances ?

Co-président XB / APE Montbrillant :

Je pense que c'est une question, qui est assez délicate. Il faut demander au DIP qu'on nous transfère la procédure interne. Nous n'avons pas eu l'autorisation de la diffuser.

ATR :

Ce qui est précis dans les courriers de Mme Torracinta, c'est que ceux qui la demandent peuvent l'obtenir mais on ne va pas obtenir collectivement de la transmettre à tous nos membres. Ce sont les personnes qui s'y intéressent, qui peuvent faire la demande pour l'obtenir. Elle l'a bien mentionné dans les courriers avec les avocats. Étant donné que c'est une procédure interne, qui n'est pas mise à disposition de tout le public. Nous allons refaire la démarche pour obtenir la procédure. Mme Torracinta ne sera plus là. Mme Hiltbold prendra la relève il lui faudra un temps d'adaptation, de compréhension de la situation. Nous allons refaire un courrier pour que cette procédure soit envoyée à tous les membres de la FAPEO.

Co-président XB / APE Montbrillant :

Une fois que les informations seront transmises, nous pourrons en reparler et interpréter la situation différemment. C'est un sujet délicat, qui regarde en fin de compte chacun d'entre nous. Je m'engage à en parler au comité, on va poser la question et transmettre.

APE Bernex :

Je rejoins l'avis de l'APE Montbrillant, il faut être au même niveau d'information sur cette procédure. Cependant, du moment où pourra la lire, on pourra en discuter. Actuellement, seule l'APE de Saint-Jean a des informations.

Bilan de l'année scolaire :**ATR :**

On souhaitait vous questionner sur le bilan de votre année scolaire, comment cela s'est déroulé ? Les relations avec votre école, les communications ont-elles circulé ? Est-ce que vous avez pu rencontrer vos directions de manière satisfaisante, organisé vos manifestations prévues. Nous communiquer ceux qui ont été satisfaits et ceux ou cela a été compliqué, les points à améliorer. Nous donner l'avis de votre association comment cela s'est passé, est-ce que vous avez rencontré des difficultés à obtenir des membres ? Vos futurs projets à venir. Nous avons eu relativement peu d'échanges, ce qu'il faut comprendre, c'est que c'était une fin de législature. Depuis 6-8 mois, il y a eu une sorte de gel de projets et des actions du département, car avec les changements, il était compliqué pour eux de se lancer dans de nouveaux projets. Il y a eu un tassement, pas beaucoup de réunions, sauf sur des sujets précis. Il y a eu beaucoup de changements au niveau des personnes, notamment de la personne qui s'occupe de la procédure (Transgenre).

La FAPEO a un peu ralenti avec le départ de Corinne en juin 22, pendant un laps de temps il n'y avait qu'une personne qui s'occupait du secrétariat général jusqu'à l'arrivée de Yasemin en janvier 2023 comme soutien.

Ça a été une année agitée pour la FAPEO. EP21 continuera le projet aboutira aux alentours de l'année 2024.

La continuité de la FAPEO : on a subi un ralentissement à la suite du Covid, les APE ont également ralenti pendant cette période, car on ne pouvait plus organiser d'activités.

Il faudra que le département reprenne la réforme des Cycle d'orientations, puisque depuis le refus de CO22, il n'y a pas eu d'évolution. Un des enjeux cruciaux auxquels vous allez être confronté.e.s, c'est le manque de locaux, car 2'900 élèves supplémentaires vont arriver d'ici 2-3 ans et il n'y aura pas de nouveau cycle d'orientation car tout est bloqué. 2900 élèves, c'est équivalent à 3-4 bâtiments scolaires. On espère qu'avec la nouvelle conseillère d'Etat, il y aura une évolution.

Pour vous, les APE, est-ce que vous avez pu réaliser vos projets, comment s'est déroulé votre année scolaire ?

APE Grottes :

L'année s'est super bien passée : le bonhomme hiver, la soupe de l'Escalade, c'était très bien. On se réjouit de la fête de fin d'année. Tout a super bien marché avec les enseignants, le directeur très bon rapport. Le seul souci c'est qu'ils nous ont fait commencer un peu tôt par rapport à nos obligations personnelles.

APECO Bois-Caran :

Il y a des élèves qui ne peuvent pas intégrer les classes SAE, ils sont inscrits, mais ne peuvent pas intégrer de classe SAE (Sport Art Étude), car ils sont entre 2-3 élèves alors qu'ils exigent min. 5 élèves. Grande déception pour ces élèves car 2 années de suite ils essaient mais n'arrivent pas. Apparemment, il faut un quota de 5 élèves. Sinon, pendant l'année ça s'est bien passé, nous avons un directeur qui part à la retraite, c'était un peu tendu par moments, mais dans l'ensemble tout s'est bien déroulé. On est très content.es d'accueillir une nouvelle directrice qui nous vient du cycle d'orientation de Versoix. Les activités c'était assez fluide, très dynamique, mais la relève n'est pas assurée. C'est très compliqué de trouver des parents qui s'engagent.

APE Pregny-Chambésy :

Pour nous, les activités ça été un succès, que ce soit la fête de l'Escalade, la journée du livre, qui a eu beaucoup de succès, c'était la 3^{ème} édition cette année. Au niveau des instances participatives c'est compliqué, car il y en a une qui saute chaque année, la communication avec la directrice a été compliquée. On a cru comprendre qu'elle était très occupée, car elle est sur plusieurs écoles. Pour les instances participatives nous avons du mal à rassembler tout le monde. On voulait avoir quelques conseils, car c'est souvent annulé.

ATR :

Je vous rappelle que les instances participatives sont obligatoires, il y en a 3 par année, c'est dans la loi. C'est important de rappeler que c'est important.

APE Les Ouches, Jardin du Rhône :

Dans la même situation que l'APE Pregny-Chambésy, peu de personnes sont investies.

APE Montbrillant :

En ce qui concerne la FAPEO, on a aussi des idées qui nous ont sauvé, parce qu'il y a des directions au sein de l'ES I.

Au sein de l'APECO de Montbrillant, cela se passe de mieux en mieux, on a récupéré une APECO qui était en standby à la suite du Covid, il n'y avait plus de parents dans l'APECO. Nous avons une grande chance d'avoir une directrice qui tient. Pour les instances participatives tout le monde participe, au niveau de la communication c'est simple. Ce que nous avons fait c'est un sondage pour les parents, même s'ils ne sont pas membres, et nous avons eu plus de 200 réponses. Les parents doivent comprendre qu'une APECO existe, on essaie de faire le forcing en cette fin d'année car nous avons 3 événements en juin.

APECO Bois-Caran :

Un sujet qui revient sans cesse c'est le poids des sacs au cycle d'orientation. Cela fait 3 ans que nous en parlons avec la direction. Le directeur nous dit que les enseignants ne sont pas obligés de dire qu'ils doivent prendre tout leur matériel. Il faudra avoir un discours en début d'année concernant le sujet.

ATR :

C'est un sujet que nous avons abordé, on l'a relayé à l'instance participative avec la direction générale. Ils se mettent en retrait, ce sont des problématiques locales. L'organisation interne du cycle. Le discours des enseignants n'est pas très clair, car ils disent qu'il n'y a pas besoin de prendre tout le matériel.

APE Versoix :

Notre année s'est bien déroulée, nous avons une moyenne d'un évènement par mois. Nous n'avons pas réussi à recruter plus de monde, il est très difficile pour les membres du comité d'avoir un suivi de ce qui se passe. Les relations bonnes mais par contre au niveau purement associatif c'est compliqué.

APE Pré-Picot :

Notre année s'est très bien passée, on a fait pas mal d'activités, mais nous sommes très frustrés avec la ville de Genève. Nous sommes à moitié car l'école appartient à la ville de Genève. Dans l'ensemble cela s'est bien passé. Les instances participatives nous en faisons chaque année et cela se passe bien.

APE Sécheron :

Nous avons du mal à obtenir des membres mais nous avons des membres du comité qui sont très investis, une bonne dynamique, une bonne entente, mais c'est vrai que nous avons peu de parents qui font partie de l'association et on s'interroge. Nous avons une chance énorme d'avoir une direction d'école très investie qui participe à nos réunions. Nous sommes très contents de nos initiatives qui portent leurs fruits suite à un accident survenu autour de l'école.

APECO Vuillonex :

Nous avons été très actifs dans les activités comme les cafés de parents ; ils ont été très nombreux à avoir participé. Cependant, nous avons d'autres problématiques, c'est le manque de place dans l'école. La direction est toujours à nos côtés, nous avons eu les instances participatives, cela s'est bien passé.

APE Aïre :

A chaque rentrée, on distribue des flyers aux élèves avec des photos des rétrospectives de l'année passée, avec un QR Code.

APE Versoix :

Concernant les cafés de parents, qu'on a organisé avec un éducateur dans deux écoles à Versoix, qui organise un café parent, c'était un café pour chaque parent.

APE Bernex :

Nous avons un comité bien nourri avec 11 membres, une forte augmentation de membres, qui a doublé, car nous avons eu la journée internationale à pied à l'école dont le thème était les super-héros, qui a très bien fonctionné. Pour le reste nous avons fait des activités, une par mois en moyenne comme une chasse au trésor, la visite d'une ferme. Développement sur les réseaux sociaux. Ce qui a moins fonctionné ce sont les difficultés qu'on a rencontrées avec la direction de l'établissement, la mise en place de la salle communale, cette année la capacité était insuffisante, nous avons fait la fête de l'escalade et Noël à l'extérieur, des parents se sont plaints car il faisait très froid.

APE Grand-Lancy :

Nous, cette année on a été très confiants, on est 9 au comité depuis plusieurs semaines, nous étions 2 à faire les choses, à la rentrée nous aurons une 3^{ème} école qui nous aidera c'est Pont-Rouge. Nous avons eu des contacts avec les parents, nous sommes très heureux de pouvoir les accueillir. Les instances participatives tout le monde est là.

APE Aïre :

Nous sommes une petite école avec 120 familles, il y a 25 membres en revanche sur les 25 il y a 11 membres du comité, cela se passe bien, on a pu renouveler toutes nos activités habituelles. Concernant, les instances participatives nous en avons eu 3. Nous avons l'impression qu'entre les enseignants et la direction, on sent que les choses sont traités ailleurs, et puis qu'on nous présente un produit fini, alors que nous on vient pour construire des projets, apporter des choses vivantes, on ne discute pas au même niveau.

APECO Cayla :

Nous avons essayé de mettre en place des choses : on a fait une soirée de présentation aux 9^{ème} et aux 10^{ème}. Dernièrement, nous avons eu une présentation grâce au forum 1200. Le président de l'association des enseignants de Cayla nous a informé que les élèves changent de classe, pour les profs c'est également difficile en 5 minutes de changer de classe, de se déplacer dans un grand cycle.

APE Onex-Parc :

A Onex parc nous avons tout pour que cela fonctionne bien, parce que nous avons de bonnes relations avec l'école, les instances participatives sont régulières, on est soutenu par la mairie pour faire des activités. Il manque des membres au comité, il y a à peu près une vingtaine de cotisants pour à peu près 300 élèves. Auparavant, il y avait une soixantaine de famille qui cotisait. Il y a littéralement une chute qu'on arrive pas du tout à récupérer, cette année nous avons 3-4 membres de plus, nous avons du mal à trouver du monde pour le comité. Nous sommes intéressés que la FAPEO nous aide.

APE Onex-Village :

Merci pour tous les conseils, nous sommes très preneurs de ce que font les autres APE. 90 élèves : nous sommes une petite école, avec une vingtaine de membres, nous avons été très stables cette année. Dans le comité nous sommes 5, j'estime que ce n'est pas suffisant, nous aimerions bien être un peu plus. Au niveau des instances participatives, cela se passe bien. Pour les activités c'est la première que nous avons fait l'Escalade, cela a été très apprécié par les parents, il y a eu une boom très appréciée par les élèves. Problématique de nouveaux élèves.

APE Satigny :

Nous sommes à peu près 6 membres au comité, un peu moins de 90 membres, nous relançons un peu chaque année. Nos activités se sont bien passées. Chaque année nous proposons une soirée à thème, qui est très apprécié par l'école. Nous avons une très bonne collaboration avec l'école et les instances participatives. On est très soutenu.es par la direction, des salles qui nous sont mises à disposition. Nous n'avons pas eu de café parents mais nous espérons que l'année prochaine nous pourrions reprendre.

4. Infos du comité et du secrétariat général :

ATR : Nous avons eu un échange avec la direction générale au sujet des bibliothèques scolaires (qui est revenu plusieurs fois). Dans les cycles d'orientation, il y a toujours un centre de documentation/médiathèque mais pour l'enseignement primaire, cela dépend des locaux et des équipes. Ils n'ont pas de bibliothèque à proprement parler : ils appellent ça « Atelier du livre ». Il y a de moins en moins de locaux. L'atelier du livre pourrait disparaître pour faire place à une classe. Pour la majorité, ce sont les équipes d'enseignant.es qui gèrent et non pas un intervenant.

APE Montbrillant :

Il faut bien préciser que l'atelier du livre est obligatoire dans le cahier des charges.

ATR :

Les devoirs et les devoirs surveillés : j'ai reposé la question car vous étiez plusieurs à informer qu'il n'avait pas de devoirs surveillés dans certains établissements. Les études surveillées doivent être proposées dans tous les établissements scolaires. Les écoles ne devraient pas obliger un enfant à aller aux études surveillées tous les jours.

APE Saint-Jean :

Quelle démarche doit-on faire pour qu'un enfant aille aux études surveillées plusieurs fois dans la semaine ?

ATR :

Comme mentionné, il y a peu de demandes des parents pour les études surveillées. Tout dépend des demandes, ils peuvent ouvrir plusieurs sessions. Dans le cas contraire, ce n'est pas possible.

APE Aïre :

A Aïre, cela ne se passe pas comme ça, mon fils est en 5P et je n'ai jamais entendu parler des devoirs surveillés. Je me suis renseigné, on m'a indiqué que c'est pour les élèves qui ont des problèmes et notre fils n'en a pas.

APE Pré-Picot :

Nous en avons parlé pendant les instances participatives : on nous a dit que c'est uniquement pour les élèves en difficulté.

APE Montbrillant :

La directrice de l'enseignement a indiqué que c'était un principe d'équité de traitement, car les enfants n'ont pas forcément une place pour faire leurs devoirs chez eux. Il y a des parents qui ne peuvent pas répondre aux questions.

ATR :

Les camps scolaires : on avait demandé à plusieurs reprises ce qu'il en est. Il y a un accord, qui a été trouvé entre l'Etat et les communes, qui financent une partie. Tout ça se passe au DIP, les enseignant.es ont des sommes pour organiser des camps. Cette année, ils ne pouvaient pas sortir de Suisse c'est une décision qui a été prise en lien avec le Covid. L'année prochaine ils pourront sortir de Suisse. Une décision avait été prise par la conseillère d'Etat pour les petites destinations pas d'avion. Les modifications pour la rentrée, pour les camps ils pourront sortir de Suisse à une certaine condition. Au cycle d'orientation, une 3^{ème} heure de gymnastique sera donnée à tous les élèves à partir de la prochaine rentrée scolaire. Un kit-élèves sera donné en 9^{ème} année.

5. Divers :**APE Versoix :**

Concerne le taux d'encadrement au GIAP, comme peut-on avoir accès sur le site internet, savoir si la FAPEO pouvait le faire ?

ATR : Oui, c'est possible.

ATR : Il est 22h, elle remercie l'assemblée et clôt la séance.